Bertrand SAVOURE, élu Président de la Chambre des Notaires de Paris

Publié le 07/06/2018

A l'issue de la séance de Chambre inaugurale qui s'est tenue le 7 juin dernier, Bertrand SAVOURE a été élu Président de la Chambre des Notaires de Paris pour 2 années (2018-2020). Il succède dans cette fonction à Pascal CHASSAING.

A l'issue de la séance de Chambre inaugurale qui s'est tenue le 7 juin dernier, **Bertrand SAVOURE** a été élu Président de la Chambre des Notaires de Paris pour 2 années (2018-2020). Il succède dans cette fonction à Pascal CHASSAING.

Il sera accompagné au sein du Bureau de la Chambre par **Cédric BLANCHET**, Premier Vice-Président, (à gauche sur la photo ci-dessus), **Stéphane ADLER**, Vice-Président, (à droite sur la photo ci-dessus), et **Viviane BEUZELIN**, Premier Syndic.

Cliquez-ici pour voir la présentation du nouveau Bureau de la Chambre

Cliquez-ici pour télécharger la nouvelle composition de la Chambre des Notaires de Paris (2018-2019)

Bertrand SAVOURÉ, 54 ans, est marié et père de deux enfants. Membre de la Conférence Puisoye, il est notaire associé au sein d'un réseau d'offices dont le siège est à Paris (17e). Il a prêté serment en 2000. Il est spécialisé dans la clientèle d'entrepreneurs et la planification des transmissions de patrimoine . Sa clientèle l'a conduit à exercer cette compétence dans un cadre international de plus en plus marqué, ce qui lui a permis de prendre en compte les mutations rapides qui s'opèrent au sein de la Métropole du Grand Paris.

Bertrand SAVOURÉ, qui a été Rapporteur Général du Congrès des Notaires de France 2012 sur le thème de la transmission, est également membre d'un réseau international de juristes du patrimoine .

Il a exercé la fonction de Premier Vice-Président de la Chambre des Notaires de Paris de mai 2016 à mai 2018.

Le projet de la Chambre 2018-2020

Le nouveau Président qui a présenté les grandes lignes de son projet à la Chambre, ainsi qu'à une quarantaine de journaliste à l'occasion d'une conférence de presse, souhaite consacrer son mandat à une stratégie volontariste d'innovation pour les offices notariaux du Grand Paris.

Son mandat s'engage à un moment où le nombre d'offices de la Compagnie de Paris a progressé de plus de moitié du fait de la liberté d'installation, ce qui constitue pour elle un défi inédit. Cela explique, avec l'accélération des mutations économiques, sociétales et technologiques un projet qui se veut lui aussi inédit et qui se caractérise par une triple ambition :

- le développement autour d'une identité notariale forte
- l'innovation dans l'exercice du métier
- l'ouverture dans le territoire

Cliquer ici pour consulter le détail du projet de la Chambre 2018-2020.